



Organisation
internationale
du Travail

COOPERATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE POUR LE FINANCEMENT DU TRAVAIL DECENT

UN GUIDE D'APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS





PREFACE

Plusieurs pays, notamment les économies émergentes et les pays en développement, partagent des conditions socio-économiques similaires et sont confrontés au même type de défis liés au développement socio-économique durable. Les différents pays sont souvent confrontés à des risques communs et à des vulnérabilités similaires. La diversité des expériences et des initiatives de développement nous permet de tirer des leçons, d'identifier les pratiques réussies et d'évaluer leur potentiel de reproduction. La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est un partenariat entre égaux qui implique un processus d'apprentissage ou de partage des connaissances à partir d'initiatives de développement efficaces qui ont été mises en œuvre dans les pays du Sud. Comme en témoigne le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la CSST est devenue une modalité clé de la coopération internationale au développement et un instrument essentiel pour le système de développement des Nations unies. Le CSST, en favorisant la mise en réseau, l'échange d'expériences réussies et de connaissances techniques entre les pays, joue un rôle crucial dans la réalisation de la mission de l'OIT : un travail décent pour tous !

Pour atteindre les ODD, il faut augmenter le financement des objectifs. Conformément aux orientations définies dans le programme d'action d'Addis-Abeba de 2015, les agences des Nations unies s'efforcent d'accroître le financement du développement, y compris les ressources nationales et internationales pour le développement et les sources publiques et privées. L'AAAA encourage les pays en développement à intensifier leurs efforts pour renforcer le CSST, en reconnaissant son importance croissante pour la coopération au développement.

Ce guide d'apprentissage a pour but de présenter la CSST comme un outil de développement socio-économique, pour réaliser l'Agenda 2030, et en particulier pour financer le travail décent. Il explique de manière pratique les définitions, les principes, les acteurs impliqués et le processus à suivre, y compris un guide des "choses à faire et à ne pas faire". Les idées contenues dans ce guide d'apprentissage se concentrent sur la manière dont les projets de CSST ont été menés dans le passé, illustrant le processus d'engagement des mandants et des partenaires de l'OIT, et présentent des exemples qui montrent comment les thèmes et les concepts peuvent être appliqués concrètement, permettant au lecteur de :

- Comprendre ce qu'est la CSST et sa contribution à la création de réseaux de collaboration et de solidarité pour le développement.
- Identifier les principes, les modalités, les instruments et les acteurs impliqués dans la coopération Sud-Sud, y compris les différences avec les formes traditionnelles de coopération.
- Contextualiser la CSST dans le cadre de l'Agenda 2030 et son rôle dans la réalisation des ODD.
- Reconnaître le rôle du CSST au sein de l'OIT pour le financement du travail décent.

TABLE DES MATIERES

PREFACE	2
TABLE DES MATIERES	3
CSST: INTRODUCTION	4
1. Définitions, mécanismes et principes	4
2. Modalités et sous-modalités	5
3. Acteurs impliqués	7
4. BAPA+40	8
5. La coopération Sud-Sud et triangulaire étape par étape	8
▪ Correspondance des besoins	8
▪ Consultation des parties prenantes	9
▪ Conception du projet	9
▪ Mise en œuvre	9
▪ Suivi et évaluation	10
▪ Gestion des connaissances et de l'information	10
6. Ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire	11
CSST & FINANCEMENT	13
1. La coopération sud-sud et triangulaire au sein de l'OIT	13
▪ South-South Meeting Point	15
2. Coopération Sud-Sud et triangulaire et financement du travail décent	15
▪ La CSST dans le programme d'action d'Addis-Abeba	15
▪ CSST et la Finance Sociale et Solidaire (FSS)	16
3. Exemples pratiques : Le CSST et la finance sociale et solidaire	17
RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES	25

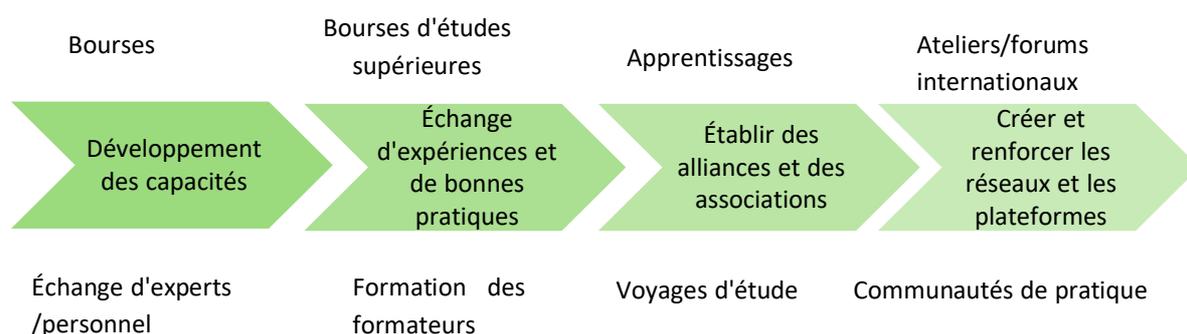
CSST: INTRODUCTION

1. Définitions, mécanismes et principes

Les changements dans l'équilibre géopolitique et économique du pouvoir ont mis en évidence l'importance du Sud dans le processus de développement et ont permis à de nouveaux acteurs de façonner l'agenda du développement. Les réponses innovantes aux défis mondiaux proviennent désormais des puissances émergentes du Sud, qui deviennent à leur tour des partenaires stratégiques pour les autres pays en développement. Dans un esprit de solidarité internationale, la promotion d'un travail durable et décent pour tous est au cœur du mandat de l'OIT.

La coopération Sud-Sud (CSS) se définit comme une collaboration entre pairs, guidée par les principes de solidarité et de non-conditionnalité, qui vise à mettre en œuvre des expériences de développement inclusives et distributives, axées sur la demande et gérées par les bénéficiaires de la collaboration. Les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) peuvent être menées sous la forme de visites d'étude, de développement de plateformes de partage des connaissances, entre autres ; dans le but de partager des ressources et des technologies ou de faciliter le transfert de connaissances et d'expériences pour développer les compétences et les capacités. Cela se fait entre deux ou plusieurs pays du Sud et toutes les parties prenantes peuvent bénéficier du processus d'apprentissage. Cette coopération peut être mise en œuvre aux niveaux régional, sous-régional et interrégional. Sans conditionnalité, la coopération Sud-Sud et triangulaire vise à promouvoir l'autosuffisance et à renforcer les liens entre les partenaires de développement dont les caractéristiques, les défis et les domaines d'opportunité sont similaires.

Figure 1. Formes et mécanismes de la coopération sud-sud et triangulaire



Pour l'OIT, la CSST repose sur la solidarité entre égaux et a une approche multipartite grâce à laquelle chacun apprend collectivement. Les principes de base de la coopération Sud-Sud et triangulaire



conduisent les pays concernés à un niveau d'engagement et de confiance en soi plus élevé. Le fait que la coopération soit davantage alignée sur les priorités et les besoins des partenaires du développement est essentiel pour garantir une plus grande durabilité des projets et des résultats des programmes. En apprenant des autres pays du Sud, les pays sont plus motivés pour générer leurs propres solutions, les adapter et les reproduire dans leur propre contexte. En fait, cela représente un avantage comparatif de la coopération Sud-Sud et triangulaire, car elle facilite la collecte de bonnes pratiques qui peuvent ensuite être adaptées et améliorées pour être mises en œuvre dans un autre pays.

Les principes de la coopération sud-sud et triangulaire sont les suivants :

- Solidarité
- Appropriation et direction nationales
- Bénéfice mutuel
- Non-conditionnalité
- Complémentarité
- Respect de la souveraineté nationale et non-ingérence dans les affaires intérieures
- Axé sur la demande

En résumé, la coopération Sud-Sud repose sur les effets positifs de la proximité, qu'elle soit culturelle, économique, politique ou sociale, entre les pays qui la pratiquent. Des niveaux de développement, des défis et des expériences similaires rendent les bonnes pratiques d'un pays très adaptables à un autre pays du Sud. Le partage et l'adaptation de bonnes pratiques fondées sur des données probantes constituent un moyen rentable de relever les défis du développement.

2. Modalités et sous-modalités

Il existe deux modalités de coopération au développement identifiées dans le cadre de la " coopération sud-sud et triangulaire ", selon le BAPA+40 (2019), à savoir la coopération sud-sud et la coopération triangulaire.

La coopération Sud-Sud (CSS) est un processus par lequel deux ou plusieurs pays en développement poursuivent leurs objectifs individuels et/ou partagés de développement des capacités nationales par le partage des connaissances, des compétences, des ressources et de l'expertise, et par des actions collectives régionales et interrégionales, y compris des partenariats entre les gouvernements, les organisations régionales, la société civile, les universités et le secteur privé, pour leur bénéfice individuel et/ou mutuel dans et entre les régions. La coopération Sud-Sud ne remplace pas la coopération Nord-Sud, mais la complète.



La coopération triangulaire désigne la coopération Sud-Sud soutenue par un partenaire "du Nord". La coopération triangulaire peut souvent impliquer à la fois une contribution financière d'un partenaire du Nord et une expertise technique fournie par un partenaire du Sud, afin de soutenir un autre pays en développement. L'idée est de réunir les ressources et l'expertise des parties dans des activités qui suivent les principes d'horizontalité qui régissent la coopération Sud-Sud. Elle doit donc être pilotée par les pays en développement impliqués et en accord avec leurs priorités nationales. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comprennent les sous-modalités suivantes :

Sous-modalité 1 : Coopération de ville à ville (C2C)

La communauté internationale reconnaît que la coopération entre villes est une sous-modalité de la Coopération Sud-Sud qui permet aux pays du Sud et aux villes du Sud de bénéficier d'expériences développées dans des contextes similaires et donc mieux adaptées à leurs réalités. Les villes et les autorités locales sont des acteurs essentiels du C2C, car ce sont elles qui sont en contact direct avec les besoins de la population et qui mettent en œuvre les politiques publiques qui les concernent.

Exemple : La feuille de route de Maputo

Des représentants des villes de Maputo et d'autres municipalités mozambicaines, ainsi que d'autres autorités de Durban, Belo Horizonte et Porto Alegre, se sont réunis en novembre 2012, sous l'égide de l'association mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), avec le soutien de l'OIT, du ministère norvégien de la Coopération, de Cities Alliance et des associations de gouvernements locaux du Mozambique et du Brésil. Axé sur les marchés municipaux, l'atelier a débouché sur la "feuille de route de Maputo", qui met en évidence le soutien stratégique dont ont besoin les villes et leurs partenaires pour élaborer un projet de collaboration Sud-Sud entre homologues, et pour renforcer les capacités locales en vue d'une mise en œuvre efficace. Les échanges ultérieurs sur la politique et la gestion des marchés ont inclus les acteurs vulnérables (vendeurs informels), les ONG et les techniciens du gouvernement. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

- Sous-modalité 2 : Coopération entre petits États insulaires en développement (SIDS-to-SIDS)

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont reconnus comme un groupe distinct de pays en développement confrontés à des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales spécifiques. Le soutien du CSST à la coopération entre les PMA (pays les moins avancés) et les PEID est une forme unique de coopération au développement.

Exemple : Forum de partage des connaissances des îles du Pacifique sur le changement climatique (2018).

Un dialogue de partage des connaissances sur la transition juste, le travail décent et la résilience climatique s'est tenu à Samoa en 2018. L'événement a fourni une plateforme d'apprentissage mutuel entre les îles du Pacifique, qui sont très vulnérables aux effets du changement climatique. Un plan d'action a été élaboré afin de fournir un cadre pour une collaboration future et la mise en place d'un apprentissage continu. L'OIT a présenté cette expérience lors de l'exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2018 à New York.

- **Sous-modalité 3 : Coopération entre fragiles et fragiles (F2F)**

Il s'agit d'une coopération entre deux ou plusieurs pays en situation de fragilité ou de post-conflit. L'idée de la coopération Fragile to Fragile (F2F) est la suivante : partager les bonnes pratiques et les expériences entre les États fragiles afin de promouvoir des sociétés pacifiques ; les États fragiles placent des questions et des objectifs communs sur les agendas et les forums internationaux ; se soutenir mutuellement par le biais de programmes d'échange et de la mobilisation de ressources d'un pays fragile à un autre pays fragile.

L'OIT soutient le développement socio-économique des États fragiles en développant sa contribution à la nouvelle stratégie de coopération technique "de fragile à fragile" (F2F) par le biais de mécanismes inter-agences et de la coopération Sud-Sud et triangulaire. En mars 2014, l'OIT a signé un protocole d'accord avec le G7+, l'organisation intergouvernementale volontaire qui réunit des pays confrontés à un conflit actif ou ayant une expérience récente de conflit et de fragilité.

Exemple : Autonomiser les commerçants transfrontaliers de l'Union du fleuve Mano

En 2019, l'Union du fleuve Mano (UTM) a reçu des conseils sur la manière de développer un outil propice au commerce transfrontalier, en mettant l'accent sur les femmes entrepreneurs, et d'identifier les bonnes pratiques sur la manière de mettre en œuvre efficacement l'outil, tant d'un point de vue régional que national. Le "Guide simplifié pour les femmes commerçantes et les petits prestataires de services transfrontaliers au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est" a été adapté au contexte de l'UTM et à l'expérience pilote en Sierra Leone, sur la base des résultats de l'analyse de la situation et des leçons tirées du voyage d'étude.

- **Sous-modalité 4 : Coopération régionale, sous-régionale et interrégionale**

Il s'agit du type de coopération le plus courant entre les pays du Sud, qui s'inscrit dans le cadre de groupes ou de plateformes régionaux (par exemple, l'Union africaine), sous-régionaux (par exemple, le MERCOSUR, la Communauté andine) et interrégionaux (par exemple, la Communauté des pays lusophones, les BRICS, l'IBSA). Elle est généralement basée sur des échanges de bonnes pratiques, des projets conjoints (par exemple sur des questions concernant plus d'un pays, dans des zones frontalières, etc.), la collecte et l'harmonisation des statistiques du travail, etc.

3. Acteurs impliqués

La coopération Sud-Sud et triangulaire adopte une approche multipartite. Dans le cadre de la structure tripartite de l'OIT, les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs font officiellement partie du processus de mise en œuvre. En raison de cette nature tripartite, l'OIT dispose d'un avantage comparatif à cet égard et, dans ce contexte, les partenaires sociaux se voient attribuer un rôle clé dans la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

La coopération Sud-Sud et triangulaire peut également inclure les forces des organisations internationales et régionales, des agences bilatérales, des institutions universitaires, des institutions nationales et d'autres réseaux. Les mandants et partenaires de l'OIT ont montré leur soutien à la coopération Sud-Sud et triangulaire et ont suivi les principes de solidarité et de non-conditionnalité,



favorisant ainsi la coopération entre les pays en développement. Ce partenariat entre égaux est fondamental pour l'intégration de l'Agenda pour le travail décent.

La participation de tous les partenaires sociaux de l'OIT (gouvernements, organisations de travailleurs et d'employeurs) est d'une importance capitale. Une activité de coopération Sud-Sud et triangulaire doit les inclure dès le premier stade du processus. Outre le renforcement de la capacité de réponse nationale et du mécanisme de coordination, l'engagement des partenaires sociaux est crucial pour la durabilité des actions et des résultats.

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Les entreprises économiques solidaires peuvent fonctionner par le biais de coopératives, d'associations et d'entreprises sociales, entre autres types d'entreprises, qui, dans plusieurs pays, ont déjà prouvé leur capacité à contribuer à la création de richesses et à l'intégration socio-professionnelle de diverses personnes, notamment les jeunes et les groupes défavorisés. Les experts qui ont reçu une bourse Sud-Sud de l'OIT pour l'Académie de l'économie sociale et solidaire (Agadir, Maroc, 8-12 avril 2013) ont noté la complémentarité entre la coopération Sud-Sud et triangulaire et l'économie sociale et solidaire comme suit 1) Partenariats Sud-Sud entre acteurs de l'ESS Les titulaires sont inclusifs. Ils impliquent une approche multi-acteurs qui est fondamentale pour l'intégration de l'Agenda du travail décent. 2) Les partenariats Sud-Sud et triangulaires peuvent renforcer l'impact de l'économie sociale et solidaire sur les politiques nationales.

4. BAPA+40

En mars 2019, la deuxième Conférence de haut niveau des Nations unies sur la coopération Sud-Sud s'est tenue à Buenos Aires, avec pour thème général "Le rôle de la coopération Sud-Sud et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable : Défis et opportunités". La première Conférence sur la coopération Sud-Sud, au cours de laquelle le Plan d'action de Buenos Aires (PABA) a été adopté, a eu lieu 40 ans plus tôt. BAPA+40 a fourni un nouveau cadre international pour la CSST, des recommandations pour sa pratique et a clarifié ses concepts et terminologies. BAPA+40 a réussi à rassembler plusieurs cadres internationaux sur la coopération Sud-Sud et triangulaire tels que le G77+Chine, Nairobi 2009, Nairobi 2016. Tous les concepts et définitions de ce guide suivent BAPA+40.

Cliquez [ici](#) pour accéder au document des résultats de BAPA+40, y compris les résolutions adoptées par la Conférence.

5. La coopération Sud-Sud et triangulaire étape par étape

- **Correspondance des besoins**
 - Articuler les besoins en matière de développement
 - Les mécanismes d'appariement de l'OIT comprennent des réunions bilatérales et régionales/sous-régionales visant à faciliter les échanges d'informations ; l'OIT a également publié deux recueils de bonnes pratiques qui peuvent aider les partenaires à



s'informer sur les initiatives fondées sur des solutions du Sud qui se sont avérées efficaces pour promouvoir le travail décent.

- Consultation des parties prenantes
 - Les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs devraient être inclus.
 - Les programmes par pays de l'OIT pour le travail décent doivent être consultés afin d'établir la base du projet et de définir les objectifs spécifiques que le partage des connaissances abordera.
 - Un accord de partenariat/coopération ou un protocole d'accord (MOU) peut être signé, en particulier si les activités sont menées sur plusieurs mois/années.

- Conception du projet
 - Les partenaires doivent définir le processus à suivre pour atteindre les objectifs du transfert/partage de connaissances. En d'autres termes, il s'agit de sélectionner les participants, d'établir les intrants, les extrants et les résultats attendus, de sélectionner les instruments et les activités, de définir les équipes, les rôles et les responsabilités.
 - Il est primordial de lier la conception du projet aux résultats du programme par pays de promotion du travail décent.

- Mise en œuvre
 - Les partenaires agiront principalement en tant que facilitateurs du processus d'apprentissage.
 - Lorsqu'une situation inattendue se présente, telle que la possibilité d'échanger des connaissances dans un domaine qui n'avait pas été identifié auparavant, tous les partenaires doivent avoir une compréhension claire des besoins afin d'adapter les activités.
 - La mise en œuvre est le processus d'exécution du projet et doit être documentée en détail.



- Suivi et évaluation

- Toutes les parties prenantes doivent être consultées à toutes les étapes de l'évaluation et tenues informées tout au long du processus.
- Pour être utile, l'évaluation doit répondre aux besoins et aux intérêts des parties prenantes et fournir des informations pour faciliter la prise de décision tout au long du processus de mise en œuvre.

- Gestion des connaissances et de l'information

- Il est très important de démontrer comment les objectifs ont été atteints, comment le projet a contribué à l'objectif de développement et pourquoi cette activité est une bonne pratique pour la coopération Sud-Sud et triangulaire.
- La diffusion des connaissances joue un rôle essentiel dans la promotion de la coopération Sud-Sud et des réseaux internationaux.

6. Ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire

A faire	A ne pas faire
Adaptation aux besoins	
<ul style="list-style-type: none"> • La collecte d'informations adéquates permettant de comprendre en profondeur les problèmes de chaque partenaire et les ressources qu'il apporte à la coopération. • Si les besoins correspondent, la compatibilité entre les partenaires doit être examinée sous différents angles, notamment la culture, la langue, la religion, le sexe et la race. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez de négliger les contextes culturellement sensibles.
Consultation des parties prenantes	
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les partenaires, en particulier les organisations de travailleurs et d'employeurs, devraient toujours être impliqués dans tout processus depuis le début de la conception. • Les consultations doivent être alignées sur les priorités et les besoins des partenaires du développement (axées sur la demande), c'est-à-dire que la coopération Sud-Sud et triangulaire et son programme doivent être axés sur les besoins des pays du Sud. • Assurer un équilibre entre les sexes dans les consultations des parties prenantes est essentiel aux efforts du projet CSST pour atteindre l'égalité des sexes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez d'appeler les partenaires de développement des "donateurs" : Pour la coopération Sud-Sud et triangulaire, les parties prenantes sont des partenaires de développement, ni "donateurs" ni "bénéficiaires". • Ne laissez pas les partenaires sociaux en dehors des étapes et des processus de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
Conception du projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les partenaires ont voix au chapitre, ce qui garantit des processus participatifs, tout en respectant les règles de l'OIT. • S'il s'agit d'une coopération triangulaire, les partenaires du Nord et du Sud doivent être inclus de manière égale. • Structurer la gestion des connaissances sur la base de l'apprentissage par les pairs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez de concevoir des projets sans consulter les mandants et autres parties prenantes de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

- 
- Permettre des révisions dans le processus de conception et des ajustements basés sur les évaluations.
 - Les indicateurs d'évaluation de la qualité des résultats de la CSST doivent refléter les principes de la CSST tels que définis dans les cadres convenus au niveau international.
 - Le processus de conception doit être flexible et s'adapter aux contextes locaux et aux changements qui peuvent survenir.
 - La conception du projet doit inclure un système structuré de gestion des connaissances qui permettrait la révision et la reproduction des résultats de la CSST à l'avenir.

CSST & FINANCEMENT

1. La coopération sud-sud et triangulaire au sein de l'OIT

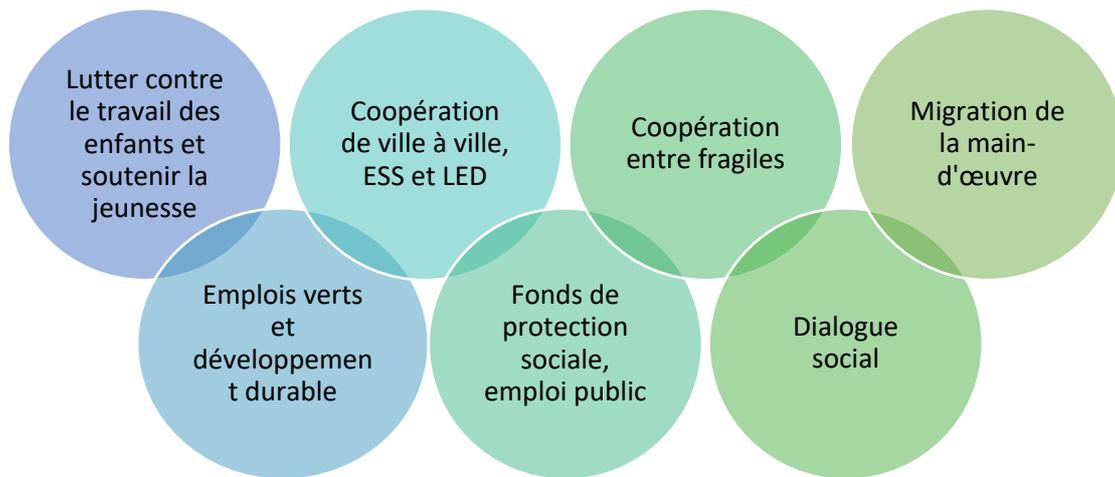
La coopération Sud-Sud et triangulaire permet à l'OIT de tirer parti de son avantage particulier, à savoir l'expérience et les connaissances de ses mandants tripartites, en tant que moyen efficace de développement des capacités, de partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques, et de coopération interrégionale, ainsi qu'en tant que moyen de mobilisation des ressources. À cet égard, grâce à sa nature tripartite et à ses partenaires sociaux, l'OIT peut jouer un rôle clé dans la promotion de la CSST et de son approche multipartite, ainsi que fournir une plateforme utile pour la recherche de consensus et la coopération entre les acteurs des pays en développement. Les gouvernements, les employeurs et les travailleurs des États membres de l'OIT constituent le plus grand réseau d'expertise sur le monde du travail : des connaissances qui sont fondamentales pour la mise en œuvre de son Agenda pour le travail décent.

La CSST s'inscrit parfaitement dans l'approche de l'OIT. C'est pourquoi l'OIT met particulièrement l'accent sur la coopération Sud-Sud et triangulaire comme moyen d'atteindre les objectifs de l'organisation : promouvoir et réaliser les principes et les droits fondamentaux au travail ; créer de plus grandes opportunités pour les femmes et les hommes d'obtenir un revenu et un emploi décents ; améliorer la portée et l'efficacité de la protection sociale pour tous ; et renforcer le tripartisme et le dialogue social. L'OIT est donc bien consciente des opportunités que cette approche offre à la coopération au développement dans la mise en œuvre de la justice sociale et de l'Agenda pour le travail décent, et de la position centrale du CSST dans la réalisation du mandat et de la mission de l'OIT.

Le Département des partenariats et du soutien aux programmes externes (PARDEV) de l'OIT, par l'intermédiaire de l'Unité des partenariats émergents et spéciaux (ESPU), a participé à des projets comportant des volets de coopération Sud-Sud et triangulaire pour traiter de questions telles que le travail des enfants, la sécurité sociale, les investissements à forte intensité d'emploi, ainsi que des questions liées au développement des capacités des mandants. Pour en savoir plus sur les projets du CSST de l'OIT pour la période 2020-2021, cliquez [ici](#).

L'OIT agit en tant que médiateur, courtier en connaissances, créateur d'alliances et analyste de la coopération Sud-Sud et triangulaire d'un pays donné dans le contexte de l'Agenda pour le travail décent. Cet engagement est mis en œuvre par la facilitation d'activités visant à renforcer le dialogue social ; la recherche, l'identification et la diffusion de bonnes pratiques ; le développement de plateformes web qui encouragent les interactions de partage des connaissances en ligne afin de tenir à jour les acteurs de la coopération Sud-Sud et triangulaire ; la médiation de processus de création de partenariats ; et la facilitation de forums de partage des connaissances et d'activités d'apprentissage par les pairs, entre autres.

Figure 2. Domaines clés du CSST au sein de l'OIT



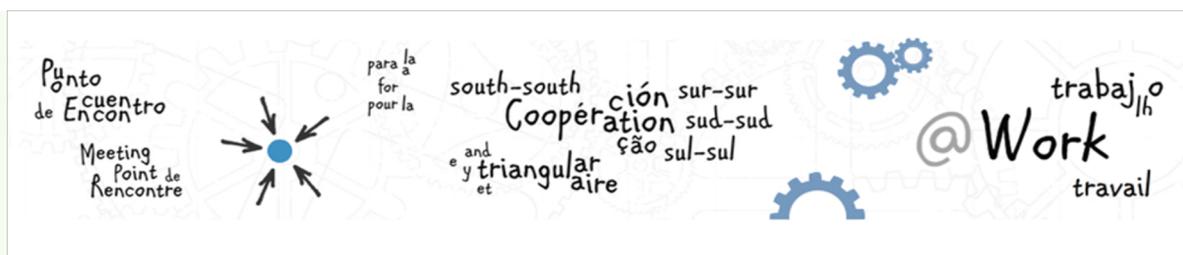
Rôle de l'OIT :

- Systématisation et diffusion des bonnes pratiques
- Faciliter l'échange d'initiatives
- Coordination entre les partenaires (y compris les mandants tripartites)
- Promouvoir les réseaux et les plateformes de partage des connaissances
- Fournir un soutien technique
- Soutien à la visibilité des résultats
- Soutien au développement et au renforcement des capacités

L'OIT identifie et réunit en permanence les parties agissantes en tant que promoteur du dialogue pour aider les partenaires à atteindre un consensus sur les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire. L'Unité des partenariats émergents et spéciaux (ESPU) travaille activement à maintenir le contact avec les partenaires de la coopération Sud-Sud et triangulaire en organisant des réunions avec les mandants tripartites lors de la Conférence internationale du travail, du Conseil d'administration de l'OIT et d'autres événements majeurs. Ces moments représentent une opportunité d'initier des discussions pour d'éventuels accords et pour la création de réseaux afin de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire.

L'OIT fait également office de courtier en connaissances et identifie les initiatives stratégiques dans le monde du travail, où les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire peuvent avoir un impact important. Un moyen très important de diffuser ces informations est de publier différentes bonnes pratiques et d'organiser des forums de partage des connaissances, tels que des forums en face à face ou virtuels ouverts aux partenaires tripartites pour partager leurs connaissances et leurs expériences sur les liens entre la coopération Sud-Sud et triangulaire et des questions spécifiques liées au travail.

- South-South Meeting Point



Le Point de rencontre Sud-Sud est la plateforme en ligne de l'OIT pour partager des informations théoriques et pratiques sur le Sud-Sud et le Triangulaire et discuter de différents sujets sur le monde du travail avec des représentants des employeurs et des travailleurs, des gouvernements, des universitaires, la société civile et d'autres personnes du Sud. Cliquez ici pour y accéder :

[English](#)

[Spanish](#)

[French](#)

[Portuguese](#)



[@sstc_mp](#)



[South-South Meeting Point](#)



[South-South Meeting Point](#)

2. Coopération Sud-Sud et triangulaire et financement du travail décent

Une approche de la coopération Sud-Sud pour le financement du travail décent doit être alignée sur les principes du CSST, en étant basée sur la solidarité, le bénéfice mutuel et le renforcement de l'autonomie et de l'autogestion.

- La CSST dans le programme d'action d'Addis-Abeba

L'AAAA reconnaît que la coopération Sud-Sud est un élément important de la coopération internationale pour le développement, en notant son importance accrue, son histoire différente et ses particularités. Elle souligne que la coopération Sud-Sud doit être considérée comme l'expression de la solidarité entre les peuples et les pays du Sud, sur la base de leurs expériences et objectifs communs, en étant guidée par les principes de respect de la souveraineté nationale, de la propriété et de l'indépendance nationales, de l'égalité, de la non-conditionnalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de l'avantage mutuel.

57. Nous nous félicitons des contributions accrues de la coopération Sud-Sud à l'élimination de la pauvreté et au développement durable. Nous encourageons les pays en développement à intensifier volontairement leurs efforts pour renforcer la coopération Sud-Sud, et à améliorer encore son efficacité en matière de développement, conformément aux dispositions du document final de Nairobi de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Nous nous engageons également à renforcer la coopération triangulaire en tant que moyen de mettre l'expérience et l'expertise pertinentes au service de la coopération au développement.

(Document final du programme d'action d'Addis-Abeba, 2015)



- CSST et la Finance Sociale et Solidaire (FSS)

Des réponses innovantes aux défis mondiaux, notamment le financement des ODD et du travail décent, émergent du Sud. La FSS permet aux pays du Sud de bénéficier des solutions développées dans des contextes similaires aux leurs, mieux adaptées à leurs réalités. Dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS), les mécanismes de financement social et solidaire visent à

- Démocratiser l'accès à la finance ;
- Réinsérer les valeurs et les pratiques de solidarité et de réciprocité dans la sphère financière ;
- Favoriser le développement économique local
- Favoriser le développement des communautés.

Les FSS englobent les banques sociales et éthiques, les coopératives financières, y compris le mouvement des coopératives d'épargne et de crédit, les banques coopératives et les sociétés de crédit immobilier, les régimes d'épargne communautaires et les coopératives d'épargne et de crédit. Plus récemment, de nouvelles formes de FSS sont apparues, notamment la budgétisation participative, les fonds de solidarité des travailleurs, les intermédiaires financiers sociaux, le microcrédit et les instruments de dette en actions, entre autres.

Par conséquent, la FSS pourrait être définie par la manière dont elle se distingue de la finance conventionnelle, car elle fonctionne sur la base de l'idée de proximité des finances et d'autogestion. Elle a pour corollaire l'intégration entre les dimensions économique et sociale, en plus de susciter de nouveaux comportements productifs au sein du territoire, basés sur les partenariats, la coopération, les actions ascendantes, le développement communautaire et la génération de capital social. Les initiatives locales font référence à un ensemble de connaissances, de compétences, de notions et de principes acquis au fil du temps, qui donnent un "sens" et une "identité" à un certain nombre de pratiques qui génèrent une dynamique économique, politique et organisationnelle et une articulation. Ces expériences ont émergé dans différents contextes locaux et sont caractérisées par un répertoire enrichi de pratiques technico-productives et d'organisations économiques et sociales.

En ce sens, le CSST et l'ESS/FSS convergent dans leurs principes et leurs objectifs, et peuvent être considérés comme les deux faces d'une même pièce. Le CSST peut être une force motrice dans le développement de la finance sociale et solidaire, en promouvant les échanges, l'apprentissage par les pairs et en soutenant les pays du Sud dans l'exploration de mécanismes innovants de financement communautaire.

3. Exemples pratiques : Le CSST et la finance sociale et solidaire¹

- Indonésie : Badan Usaha Milik Desa (entreprise appartenant à un village)

Partenaires : Badan Usaha Milik Desa (Indonésie) ; Universiti Sam Ratulangi (Indonésie) ; Universiti Kebangsaan Malaysia ; ASEC Philippines.

Badan Usaha Milik Desa (BUMDes) est une association villageoise dont la plupart des ménages sont membres. BUMDes gère un système d'épargne et de crédit qui accepte les dépôts des membres et accorde des prêts à leurs entreprises. Il aide également à commercialiser les produits des entreprises financées. BUMDes organise des formations pour les jeunes entrepreneurs. Il assure également la liaison avec le gouvernement local pour faciliter la fourniture de services publics aux villageois. En contrepartie des services financiers et de marketing de BUMDes, les membres-emprunteurs partagent 25% de leurs bénéfices nets avec BUMDes. Plus récemment, les membres ont réfléchi à l'idée de créer un centre de marché sec et humide BUMDes où les membres peuvent louer un stand pour vendre leurs produits. En réalisant une étude de BUMDes et en partageant les informations par le biais du Forum asiatique de l'économie solidaire, l'Universiti Sam Ratulangi (UNSRAT) a mis BUMDes en relation avec des entreprises communautaires solidaires similaires d'autres pays asiatiques.

- Malaisie : Centre de promotion des coopératives de crédit

Partenaires : Credit Union Promotion Centre (Malaisie) ; Southeast Asia Rural Social Leadership Institute (Philippines), Indian Social Institute.

Les coopératives de crédit ont été créées en Malaisie au début des années 1970. Trois grands réseaux de coopératives de crédit ont fusionné pour former le Credit Union Promotion Club (CUPC), à savoir les Workers Credit Coops basées à Kuala Lumpur, les People's Credit Coops à Selangor et les Indigenous Peoples Credit Unions à Perak. Les pionniers de la CUPC considéraient les coopératives de crédit comme un moyen de répondre aux besoins matériels des pauvres et de surmonter l'attitude fataliste des ménages pauvres. Les coopératives de crédit fonctionnent en petits groupes, chacun s'occupant de la mobilisation de l'épargne, de l'octroi de crédit et de l'assurance. Le CUPC aide les membres des coopératives de crédit à faire des achats en gros, à accéder à des logements à bas prix et à bénéficier de l'assistance technique d'organismes d'aide extérieurs. Le CUPC entreprend des formations, des recherches et de la documentation, ainsi que des échanges entre groupes. Le CUPC a reçu un soutien à la recherche et à la formation de la part de SEARSOLIN (Philippines), de l'Indian Social Institute, du Toady Institute (Canada), de l'Église catholique de Malaisie et de Miserior (Conférence épiscopale allemande).

¹ Ces exemples et d'autres exemples de bonnes pratiques en matière de CSST et d'économie sociale et solidaire sont compilés dans la publication de l'OIT *L'Economie Sociale et Solidaire en Asie: Une perspective de coopération sud-sud et triangulaire* (Benjamin R. Quiñones, 2015), accessible [ici](#).

- 
- Kenya : Bahari Widows (Rift Valley Province), et Vakhana Vatecho (Nairobi) ;

Partenaires : ROSCA au Kenya ; Association africaine de crédit rural et agricole

L'étude examine deux associations rotatives d'épargne et de crédit (ROSCA) au Kenya : le groupe de veuves Bahari dans la province de la vallée du Rift, 15 membres, toutes des femmes ; et le groupe Vakhana Vatecho à Nairobi, 18 membres liés entre eux par le sang. Bahari mobilise l'épargne des membres qui sont veuves pour financer leurs activités agricoles et pour gérer une école maternelle. Vakhana vise à assurer une interaction sociale entre les membres de la famille et à financer les frais de scolarité et le règlement des dettes. Les ROSCA sont populaires au Kenya et dans toute l'Afrique. Parmi les organisations qui encouragent le développement des ROSCA en Afrique figure l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA), qui facilite la diffusion d'informations, le partage d'expériences et l'apprentissage entre pairs parmi ses membres en Afrique.

- Laos : Banque du village

Partenaires : Union des femmes lao, FIAM (Thaïlande), CODI (Thaïlande), ECCDA (Laos), Homenet Laos, KOICA (République de Corée).

La banque du village a été créée en 1997 par l'Union des femmes laotiennes dans le cadre du projet de développement rural, avec l'aide de deux ONG thaïlandaises, la Fondation pour la gestion agricole intégrée et l'Institut de développement des organisations communautaires. La formation des femmes opératrices de banque a été initialement assurée par les ONG thaïlandaises. D'autres formations en gestion commerciale et financière, en développement du leadership, des visites d'étude, ainsi qu'une assistance technique en matière de production et de marketing ont été dispensées par une ONG locale, l'Environment Conservations and Community Development Association (ECCDA) et Homenet Laos, avec un financement de Citizens for Decent Housing et de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) de la République de Corée. Les autres organismes donateurs internationaux qui ont apporté leur soutien aux banques villageoises sont la Banque Asiatique de développement, le BMZ et le GTZ, la Fondation des caisses d'épargne pour la coopération internationale d'Allemagne et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). L'OIT et la Stone Family Foundation ont fourni une assistance technique à 139 banques villageoises dans 4 provinces, et un capital de départ à 80 banques villageoises.



- Cambodge : les travailleuses à domicile dans le commerce équitable

Partenaires : Association des artisans du Cambodge, Fonds mondial de réhabilitation, Homenet Cambodge, Homenet Asie du Sud-Est, Organisation mondiale du commerce équitable-Asie.

L'Association des Artisans du Cambodge (AAC) a été créée pour atténuer les difficultés rencontrées par les travailleuses à domicile et pour répondre à la demande des acheteurs de commerce équitable à l'étranger. En tant que membre de l'IFAT, l'association fournit aux travailleuses à domicile une assistance technique et un accès aux marchés pour leurs produits artisanaux. Par le biais d'Homenet Cambodge, membre d'Homenet Asie du Sud-Est, AAC participe à des visites d'échange et à des programmes de formation entre pairs parmi les travailleuses à domicile d'Asie. L'association travaille actuellement avec près de 600 travailleuses à domicile organisées par HomeNet Cambodge en tant qu'organisation à base de membres dans 4 grandes villes : Phnom Penh, Siem Reap, Battambang et Poi Pet. L'accès de l'association aux acheteurs du commerce équitable dans les pays développés a permis aux travailleuses à domicile d'accéder au marché de l'exportation. L'association, en tant qu'assembleur de produits locaux, Homenet Cambodia, en tant qu'organisateur des travailleuses à domicile, et l'IFAT, en tant que lien avec les acheteurs du commerce équitable dans les pays développés, respectent leurs fonctions autonomes mais interdépendantes.

- Indonésie : Groupe d'entraide Margi Rejeki (2007), et Programme de liaison entre les groupes d'entraide et les banques (2010).

Partenaires : Bina Swadaya (Indonésie), APRACA (Thaïlande), Bank Rakyat Indonesia, Bank Indonesia, BMZ ET GTZ (Allemagne)

Bina Swadaya a été créée en 1954 en tant qu'association d'agriculteurs chargée d'organiser les KSM. En 1967, l'association d'agriculteurs a été transformée en Bina Swadaya avec 3 000 KSM (comprenant 100 000 familles) comme base sociale. La Banque d'Indonésie a fait appel à Bina Swadaya pour mettre en œuvre à l'échelle nationale le programme SHG-Bank Linkage. Les agences gouvernementales ont également fait appel à Bina Swadaya pour aider à organiser les KSM : Ministère de l'agriculture (60 000 KSM, 1,2 million de ménages) ; Conseil national du planning familial (650 000 KSM ; 13,5 millions de ménages). Avec la réunion hebdomadaire comme activité régulière du KSM, le dialogue social joue un rôle majeur dans le développement de l'organisation du KSM. Le KSM accumule du capital social dans le processus d'interaction et de dialogue entre les membres. La confiance interpersonnelle s'établit entre les membres lorsqu'ils mettent en commun leurs petites économies pour créer un fonds de crédit renouvelable. Un KSM compte 20 à 30 membres individuels, chacun d'entre eux étant issu d'un ménage de petite exploitation agricole marginalisée.

- 
- Inde : Programme de liaison entre les groupes d'entraide et les banques

Partenaires : Coopérative Vasundhara (Inde), DHRUVA, NABARD (Inde), APRACA (Thaïlande), BMZ et GTZ (Allemagne).

La coopérative Vasundhara contribue à l'évolution de l'économie solidaire à la "manière de Gandhi", qui favorise la démocratie participative et la production par les masses plutôt que la production de masse par des entreprises à but lucratif. Avec une base de 2 290 membres, Vasundhara a desservi 172 villages tribaux et les a aidés à convertir des terres incultes en terres productives, réhabilitant ainsi l'économie de 13 663 familles tribales. Le programme solidaire de Vasundhara a bénéficié à ses propres membres et aux groupes marginalisés. Outre la NABARD (Banque nationale pour l'agriculture et le développement rural), d'autres organisations ont apporté leur soutien à Vasundhara, notamment la BAIF Development Research Foundation, qui a facilité la création de Vasundhara, et la Dharampur Utthan Vahini (DHRUVA), une ONG liée à la BAIF qui a fourni un soutien technique et de gestion à Vasundhara. A son tour, DHRUVA a obtenu le soutien technique et financier de NABARD.

- Malaisie : Réseau malaisien pour l'économie communautaire (MNCE)

Avec un Indien malaisien à sa tête, le Malaysian Network for Community Economy offre depuis 2011 une assistance technique à Common Wealth for People Centred Development (COMMACT) pour l'organisation du voyage d'apprentissage sur l'économie sociale et solidaire en Inde, au Népal et au Sri Lanka. Le Malaysian Network for Community Economy a également organisé des événements parallèles sur l'économie sociale et solidaire lors du sommet de l'ASEAN organisé chaque année par l'Asian Strategy and Leadership Institute. Au vu de ces initiatives, le Conseil asiatique de l'économie solidaire /RIPESS Asia a confié au Malaysian Network for Community Economy la responsabilité d'assurer la liaison avec ces deux organismes régionaux.

- 
- Bolsa Verde : Soutien brésilien à l'Amérique latine et aux Caraïbes par le biais du financement social et du développement rural

En octobre 2011, le Brésil a lancé officiellement le programme Bolsa Verde (subvention verte) pour promouvoir l'inclusion sociale et encourager la conservation des écosystèmes brésiliens. Le programme (2011-2020, en cours) est géré par le ministère brésilien de l'environnement en collaboration avec la "Caixa" (banque publique), dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté du pays. Dans le cadre du programme Bolsa Verde, les familles brésiliennes pauvres reçoivent une subvention de 300 R\$ tous les trois mois en échange de l'engagement de développer des activités de conservation de l'environnement, d'entretien de la couverture végétale et d'utilisation durable des ressources naturelles. Jusqu'à aujourd'hui, le programme Bolsa Verde a bénéficié jusqu'en octobre 2012 à plus de 30 000 familles qui vivent dans les forêts nationales, les réserves extractives, les communautés traditionnelles et les nouvelles implantations.

Un projet mis en œuvre avec l'OIT et financé par le ministère brésilien de l'environnement vise à relever les défis liés à l'élargissement du programme Bolsa Verde et à la promotion d'activités durables susceptibles de générer des emplois et des revenus pour les familles bénéficiaires.

Les principaux partenaires sont :

- Ministère de l'environnement
- Ministère du développement social
- Ministère du développement agricole
- Le ministère des relations extérieures
- Les ministères de l'environnement de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mozambique et de l'Afrique du Sud, qui sont chargés de la mise en œuvre de programmes similaires dans leur pays.

La cartographie des meilleures pratiques et le partage des connaissances avec d'autres pays interviennent à un moment très opportun, celui de la transition. Le changement climatique et les emplois verts sont renforcés en tant que priorités internationales. Les bonnes pratiques et l'échange d'expériences sont documentés et permettront aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes de tirer les leçons de leur expérience et d'améliorer encore les planchers de protection sociale et environnementale déjà existants. Ils peuvent également aider les pays à mettre en place de nouveaux programmes.

Domaines de contribution

- Génération de revenus
- Inclusion sociale
- Sensibilisation : L'idée de la bolsa verde est d'augmenter les revenus des bénéficiaires et de réduire ainsi les pressions pour la coupe de bois et la création de zones pour l'élevage de bétail.



Environnement : Les familles reçoivent un transfert trimestriel de 300 R\$ en échange de leur engagement à développer des activités de conservation de l'environnement, d'entretien de la couverture végétale et d'utilisation durable des ressources naturelles.

- Le Fonds IBSA et l'OIT (2015-2017)

Le forum de dialogue IBSA (Inde, Brésil, Afrique du Sud) est un groupement trilatéral international visant à promouvoir la coopération Sud-Sud entre ces pays. Il représente trois pôles importants pour galvaniser la coopération Sud-Sud et une meilleure compréhension entre trois continents importants du monde en développement, à savoir l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud. Le forum offre aux trois pays une plate-forme pour engager des discussions en vue d'une coopération dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de la culture et de la défense, entre autres.

Le forum de dialogue IBSA joue un rôle de plus en plus important dans les politiques étrangères des pays de l'IBSA et des BRICS. Il a permis de promouvoir une coordination toujours plus étroite sur les questions mondiales entre trois grands pays multiculturels d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique, et a contribué à renforcer la coopération trilatérale Inde-Brésil-Afrique du Sud dans des domaines sectoriels. Un autre fonds ciblant la coopération Sud-Sud et triangulaire est la Facilité IBSA (Inde-Brésil-Afrique du Sud).

En 2015, l'IBSA avait approuvé un projet de 1,5 million de dollars US sur deux ans pour Haïti, afin de promouvoir l'intégration socio-économique des enfants et des jeunes vulnérables par le biais de la formation professionnelle, du placement, et du développement de l'esprit d'entreprise et de la citoyenneté par le biais d'activités génératrices de revenus. Le programme a été pleinement intégré dans le premier Programme par Pays de Travail Dément (PPTD) en Haïti, signé en février 2015, et listant la formation professionnelle comme l'une des trois principales priorités à traiter. Haïti était l'un des quatre pays pilotes à mettre en œuvre la stratégie de formation professionnelle du G20 avec le soutien de l'OIT. Dans ce cadre, le nouveau programme viendrait compléter le programme IBSA, en se concentrant sur l'importance du renforcement de l'Institut national de formation professionnelle, y compris le développement des capacités en matière de génération de revenus, le développement des compétences pour travailler avec le secteur privé, en s'inspirant de l'expérience du SENAI et du CNI brésiliens.

- Fonds fiduciaire de l'Inde :

Le Fonds de partenariat pour le développement Inde-Nations unies - Commonwealth, créé en 2018, est un sous-volet dédié du Fonds de partenariat pour le développement Inde-Nations unies ; un dispositif au sein du Fonds des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNFSSC), hébergé par le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) et administré par le PNUD. L'UNFSSC a été créé le 17 avril 1996, à la suite d'une invitation lancée par la résolution 50/119 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 5 décembre 1995, visant à créer un fonds volontaire pour soutenir la coopération Sud-Sud. L'UNFSSC est géré par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. L'allocation des ressources de cette facilité dédiée à des projets spécifiques est décidée par le Conseil d'administration du Fonds de partenariat pour le développement Inde-Nations Unies - Commonwealth. Les projets soutenus par ce mécanisme font progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) par des initiatives concrètes en réponse aux



demandes de coopération formulées par d'autres pays en développement membres du Commonwealth. Il s'agit notamment de pays situés sur différents continents et actuellement classés dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) - ce qui stimule également la coopération entre PEID (une sous-modalité de la coopération Sud-Sud). Il a pour objectif principal de soutenir la coopération Sud-Sud et triangulaire et de promouvoir le financement des Objectifs de développement durable. Actuellement, l'OIT bénéficie d'une contribution ciblant les compétences et l'emploi des jeunes dans les Caraïbes (2019-2020 en cours).

- Apprentissage par les pairs en Zambie et obligations à impact social : un projet pilote qui étendra le cas zambien à la Tanzanie, à Madagascar, au Malawi, au Zimbabwe et au Mozambique grâce à une coopération régionale mutuelle.

Le PNUD, l'OMS, la FAO et l'OIT proposent la première obligation à impact social de lutte contre le tabac (T-SIB) au monde. L'objectif est d'aider les cultivateurs de tabac à passer à des alternatives économiquement viables et écologiquement durables à la culture du tabac, en utilisant un modèle de financement innovant de type "pay-for-success" pour mobiliser des capitaux du secteur privé. En plus de fournir des fonds pour des programmes spécifiques de moyens de subsistance alternatifs en Zambie, le véhicule financier T-SIB sera conçu pour catalyser des financements supplémentaires pour les activités des articles 17 et 18 par la création d'un mécanisme de financement des articles 17/18.

La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) reconnaît la nécessité de promouvoir des alternatives économiquement viables à la production de tabac afin de prévenir d'éventuelles répercussions sociales et économiques négatives sur les populations dont les moyens de subsistance dépendent de la production de tabac. En outre, les Parties ont convenu de tenir dûment compte de la protection de l'environnement et de la santé des personnes en ce qui concerne la culture et la fabrication du tabac. L'article 17 concerne la fourniture d'un appui aux activités de remplacement économiquement viables et l'article 18 la protection de l'environnement en ce qui concerne la culture et la fabrication du tabac et la santé des personnes.

Les interventions proposées s'appuieront sur des modèles ayant déjà fait leurs preuves, offrant aux agriculteurs des moyens de subsistance alternatifs viables et des capitaux pour soutenir leurs transitions. L'initiative T-SIB fera la promotion de "l'agriculture en tant qu'entreprise" pour encourager la diversification de la production de tabac. Cette approche encourage les agriculteurs à prendre en compte l'ensemble de leurs ressources tout en planifiant la maximisation de ces ressources par le biais de la production agricole, de la commercialisation et d'autres activités.

En 2019, le PNUD et l'American Cancer Society ont réalisé une étude de faisabilité pour un T-SIB en Zambie. À la suite de résultats prometteurs, le PNUD, l'OMS, la FAO, l'OIT et le PAM ont soumis une note conceptuelle pour le Fonds commun des Nations unies pour les ODD. Les agences des Nations unies travaillent sous la direction du bureau du coordinateur résident des Nations unies, en étroite collaboration avec leurs homologues des gouvernements nationaux et locaux, la société civile, les syndicats nationaux et les organisations d'employeurs, ainsi que le secteur privé. Le processus suivra la diligence raisonnable et une approche incluant le dialogue social.

En cas de succès, le projet pilote de T-SIB en Zambie conduira à une mise à l'échelle régionale dans les pays producteurs de tabac, sur la base du partage des connaissances et de l'apprentissage par les



pairs à partir de l'expérience de la Zambie, afin de garantir une plus grande durabilité des résultats du programme et une expansion réussie. Un mécanisme d'investissement régional durable et catalytique sera mis en place pour reproduire les T-SIB au niveau régional et aider les 1,5 million de producteurs de tabac actuels en Tanzanie, à Madagascar, au Malawi, au Zimbabwe et au Mozambique à abandonner la culture du tabac. L'expansion régionale contribuera à empêcher le déplacement de la production nationale de tabac vers d'autres régions et réduira les incitations à l'entrée de nouveaux exploitants dans la production de tabac.

- Le CSST au BIT : Promouvoir l'inclusion financière pour renforcer l'agence des femmes dans les pays d'Afrique australe

En avril 2020, l'OIT a lancé une initiative ciblant le Lesotho, l'Afrique du Sud et l'eSwatini pour faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs sur les bonnes pratiques en matière de promotion de l'autonomisation économique des femmes par l'inclusion économique et financière. En s'attaquant aux difficultés que rencontrent les femmes entrepreneurs et les entreprises dirigées par des femmes pour accéder aux capitaux et aux marchés, l'initiative vise à renforcer la capacité locale à appliquer des modèles commerciaux innovants qui peuvent sortir les femmes de la pauvreté.

Cette initiative de l'OIT s'associera à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et à la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) pour établir des réseaux et des partenariats pour l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances sur les pratiques innovantes en matière d'inclusion financière des femmes. Ce projet est basé sur l'existence de bonnes pratiques dans d'autres pays africains (notamment l'Égypte, le Kenya et l'Éthiopie) qui ont démontré des résultats positifs et durables pour l'autonomisation économique des femmes, comme l'initiative du secteur privé d'une banque pour les femmes en Éthiopie et la politique d'action positive basée sur le genre dans les marchés publics au Kenya.

RESSOURCES

2012

Coopération Sud-Sud et triangulaire : La voie à suivre. Ce document examine l'évolution du concept de coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre des systèmes des Nations Unies et de l'OIT et propose une stratégie de l'OIT pour promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire. [Cliquez ici pour accéder](#) (disponible en anglais, arabe, espagnol et français).

2015

L'économie sociale et solidaire en Asie : Une perspective de coopération Sud-Sud et triangulaire. Une compilation de bonnes pratiques pour aider l'OIT à développer une stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire dans l'économie sociale et solidaire en Asie. [Cliquez ici pour accéder](#) (Disponible en anglais).

2016

Académie de la coopération sud-sud et triangulaire : un aperçu du travail décent. Le document donne un aperçu des modules présentés lors de l'Académie sur la coopération sud-sud et triangulaire qui s'est tenue à Turin du 11 au 15 juillet 2016. [Cliquez ici pour accéder](#) (Disponible en anglais, arabe, chinois, russe, français, espagnol et portugais).

2018

Coopération Sud-Sud et triangulaire de l'OIT et travail décent : Développements récents et étapes futures. Le document rend compte de la mise en œuvre de la stratégie de l'OIT sur la coopération Sud-Sud et triangulaire (adoptée en 2012) et propose des actions futures. [Cliquez ici pour accéder](#) (Disponible en anglais, français et espagnol).

2019

Guide pratique de la coopération Sud-Sud et triangulaire et du travail décent. Cette version révisée du guide de 2014 intègre les développements récents des nouvelles initiatives CSST à l'OIT, ainsi que d'autres cadres internationaux sur les CSST, en particulier BAPA+40 (2019). [Cliquez ici pour accéder](#) (Disponible en anglais, français, espagnol et portugais).

2019

Compilation des bonnes pratiques en matière de travail décent dans la coopération Sud-Sud et triangulaire : en route vers BAPA+40 et au-delà. Cette compilation de bonnes pratiques présente des cas exemplaires de coopération Sud-Sud et triangulaire pour le travail décent. [Cliquez ici pour accéder](#)

Pour plus de ressources, accédez à la bibliothèque du Point de rencontre Sud-Sud [ici](#).